

FORMATION AU PCC (PLAN DE CRISE CONJOINT)

Ce nouvel outil destiné aux personnes concernées par des fragilités psychiques, prend son envol ; les formations spécialisées, à l'origine destinées seulement aux professionnels de l'accompagnement sont maintenant OUVERTES AUX PROCHES que nous sommes.

Vous vous en souvenez certainement, le PCC avait été présenté en détail lors de notre AG de 2023 par Madame Pascale Ferrari, responsable du projet pour la Suisse Romande.

Le Relais a, depuis le début, soutenu la diffusion de cet outil qui donne – enfin – la parole à nos proches concernés. Le PCC est en fait une sorte de « Directives anticipées » à disposition des personnes souffrant de troubles psychiques.

Le nouveau programme de formation PCC GENEVE, offre 8 places aux Proches, réparties sur les 4 sessions de 2 demi-journées (de 13h à 16h30, à Belle-Idée) prévues jusqu'à la fin de l'année 2025.

Voici les sessions :

- 1) 2.9. et 14.10.2025
- 2) 7.10. et 18.11.2025
- 3) 4.11. et 16.12.2025
- 4) 2.12.2025 et 13.1.2026

Nous vous recommandons ces formations, aux côtés de médecins, infirmiers/ères, pairs et cadres des EPIS et Trajets. Une aubaine pour les Proches intéressés. Faites-nous connaître votre intérêt en écrivant un mail à notre adresse contact@lerelais.ch, Référence : Formation PCC. N'hésitez pas à aller visiter le site <https://www.plandecriseconjoint.ch/>. Antonio, membre du comité et formateur PCC est également à votre disposition pour toute question. (078 793 72 40, dès 10h00, la semaine).

A très bientôt.

Amicales salutations.